

L'Ajournement

Les résultats de cette étude concordent en général avec les constatations de la Direction de la protection de la santé qui estime que les aliments sont le principal véhicule de ces substances. Les niveaux effectifs de dioxine décelés dans les divers produits alimentaires analysés au cours de cette étude doivent toutefois être interprétés avec prudence. Les fonctionnaires ont signalé que le nombre d'échantillons analysés était très faible et que, dans le cas des fruits et des légumes, les échantillons n'ont pas été lavés avant l'analyse, comme on le ferait à la maison.

Pour terminer, ces données associées à d'autres renseignements disponibles permettent de croire que les résultats obtenus au sujet des teneurs en dioxines des produits alimentaires peuvent être trop élevés et ne représentent pas la teneur réelle de ces substances dans les aliments consommés.

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE—ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT RENDRA PUBLICS LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR L'IMPACT DU CHAMP DE TIR PROPOSÉ POUR LA RÉGION DU LAC SAINT-JEAN

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale (M. Nielsen) se prépare à exproprier environ 130 kilomètres de terres dans la région du Saguenay—Lac Saint-Jean pour en faire un champ d'exercice pour le bombardier F-18. Malgré l'opposition locale massive que cette initiative militariste a suscitée, le gouvernement conservateur refuse de revenir sur sa décision. La Coalition contre le champ de tir groupe plus de 85 organisations, dont 14 municipalités, 7 commissions scolaires régionales et le Nouveau parti démocratique du Québec.

L'installation de cette zone d'exercices a fait l'objet d'une campagne menée par le ministre de la Défense nationale, le secrétaire d'État (M. Bouchard) et les députés conservateurs de la région. Loin de prendre la défense des intérêts de leurs commettants et de leurs collectivités, ces députés ont activement défendu les intérêts des militaires. En 1984, par exemple, le secrétaire d'État disait qu'il ne voyait aucune raison de donner suite à cette idée si les citoyens de la région s'y opposaient. Aujourd'hui, ce même secrétaire d'État a changé son fusil d'épaule. Il avertit maintenant les citoyens que s'ils s'opposent à la construction de ce champ de tir, ils compromettront l'ensemble de la base et les nombreux emplois qui en dépendent. Ce chantage politique est totalement inacceptable et constitue une cruelle insulte à l'égard des citoyens de la région du Saguenay—Lac Saint-Jean.

La Coalition contre le champ de tir s'oppose à ce projet pour les deux raisons fondamentales suivantes: 1) Une importante question de principe: la paix. Ce serait probablement la première fois dans l'histoire du Canada qu'un champ de tir aurait été construit en temps de paix. Les citoyens de la région estiment que ce précédent n'a rien d'encourageant. Les fonds destinés à ce projet devraient plutôt servir à des fins civiles, dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, des garderies et des services sociaux. C'est dans la collectivité locale qu'il faudrait investir pour promouvoir le développement social et économique de la région. 2) Une raison de volonté populaire et démocratique. Les sondages révèlent que deux citoyens sur trois s'opposent au champ de tir.

• (2210)

Moi, personnellement, j'ai présenté à la Chambre des communes des pétitions de plus de 3,000 signatures contre ce projet, sans compter que le gouvernement n'a pas consulté les citoyens de la région, mais a présenté sa proposition comme un fait accompli.

Il y a des mois que la Coalition demande au gouvernement de publier les études d'impact. Après avoir longtemps tergiversé et retardé, il a fini par rendre ces études publiques. Il est regrettable de constater qu'elles soulèvent de très graves questions

L'étude ne couvre en fait qu'un rayon de 80 kilomètres, alors que les F-18 ont besoin de 200 kilomètres pour leurs exercices. Plus de la moitié des missions, en effet, auront un rayon d'action plus élevé, ce qui remet en cause la prémisse fondamentale de l'étude. Les vols des bombardiers se dérouleraient dans une zone assez étendue au sujet de laquelle aucune étude d'impact n'a été faite.

On se demande aussi par ailleurs, monsieur le Président, si ces F-18 transporteront des missiles nucléaires, comme le Bomarc. Aussi, récemment, deux F-18 étaient tombés en Alberta et un F-18, à l'Île-du-Prince-Édouard. La Coalition considère que ces opérations se font trop près de la population.

L'étude d'impact du gouvernement fédéral ne convainc même pas le gouvernement du Québec. Celui-ci aimerait avoir plus de détails sur les motifs qui ont conduit le gouvernement fédéral à conclure qu'il épargnerait 8 millions de dollars en choisissant l'emplacement de Bagotville.

Pour conclure, monsieur le Président, les néo-démocrates à Ottawa et au Québec se joignent à la population du Saguenay—Lac Saint-Jean pour réclamer des conservateurs qu'ils abandonnent ce projet. Ils ne pourront en effet aménager ce champ de tir qu'en passant outre aux vœux des citoyens de cette région. Par ailleurs, ce projet aurait des répercussions sur les activités touristiques locales de pêche et de chasse, et comporterait des risques pour les milliers de citoyens de cette région.

Le chantage politique auquel se livre le secrétaire d'État n'a pas droit de cité dans ce Parlement: ne faisons pas des citoyens de cette région des otages. Les menaces du secrétaire d'État ne devraient pas les contraindre à renoncer à leurs principes. Les néo-démocrates réclament de ce gouvernement qu'il abandonne son orientation militariste et prête l'oreille aux citoyens du Saguenay—Lac Saint-Jean. Le message de ces citoyens est très clair: non au champ de tir, ni ici, ni ailleurs!

• (2215)

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je me demande s'il m'est permis, en tout premier lieu, d'inviter le député à ne pas être aussi alarmiste. Il n'a jamais été question d'utiliser ce champ de tir ou tout autre champ de tir existant au Canada pour des armes nucléaires et la simple évocation d'une telle possibilité manque de sérieux. En fait, c'est alarmiste. Je crois que le député est ici depuis assez longtemps pour savoir que ses propos sont un peu irréflectifs.

Comme d'habitude, le député de Burnaby (M. Robinson) est prompt à critiquer même s'il comprend ou connaît très peu la